



383 Parkdale Avenue
Pièce 402
Ottawa (Ontario) K1Y 4R4
Tél. : 613- 729-6668
Télec. : 613- 729-9608
Courriel : casw@casw-acts.ca

Pour diffusion immédiate
Le 1 octobre, 2007

Promouvoir une société multigénérationnelle **L'ACTS souligne la Journée internationale des personnes âgées**

Selon le Recensement de 2006, le groupe d'âge qui a crû le plus rapidement entre 2001 et 2006 a été celui des personnes âgées de 55 à 64 ans. Globalement, la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus devrait doubler entre 2 000 et 2 050.

Étant donné la croissance sans précédent de la population âgée, l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS) marque la Journée internationale des personnes âgées en soulignant la nécessité pour les gouvernements et la société de faire la promotion d'une société multigénérationnelle et de donner suite aux possibilités et aux défis qu'occasionne le vieillissement de la population.

Cette tendance entraînera pour chaque pays des expériences uniques, mais les Nations Unies considèrent la situation des femmes âgées comme une priorité mondiale. L'ACTS, qui publiera en novembre un rapport sur la sécurité financière des femmes âgées, abonde dans ce sens. D'après Veronica Marsman, présidente de l'ACTS, « même si le gouvernement du Canada a été félicité d'avoir équilibré les mécanismes publics et privés de son système de revenu de retraite, le rapport en question indique qu'il y a encore place à amélioration pour garantir une situation financière adéquate aux femmes âgées de 65 ans et plus. »

Certaines provinces ont déjà pris certaines mesures, telle l'abolition de la retraite obligatoire, en reconnaissance de la contribution des personnes âgées. Il faudrait par ailleurs garantir que les gens ne soient pas obligés de continuer à travailler dans leur vieil âge pour subvenir à leurs besoins. En outre, de nombreux points suscitent des inquiétudes. Nous ne pouvons pas faire fi des besoins liés à l'obésité, au cancer et à la maladie cardiaque, qui demeurent les causes principales de décès parmi les personnes âgées. Il nous faut également tenir compte de la prévalence élevée de la maladie mentale et des désordres cognitifs. Pour répondre aux besoins de la population vieillissante du Canada, il est essentiel de mettre en place des services adéquats, faciles d'accès, et dispensés promptement, et qui mettent l'accent sur la prévention autant que sur l'intervention.

Une société qui investit dans toutes les générations, qui respecte les principes de réciprocité et d'équité, et qui respecte les contributions de tous ses membres veillera à créer un environnement qui satisfait aux besoins économiques, sociaux, civils et politiques de tous.

-30-

Pour plus d'information, communiquer avec:

Veronica Marsman, M.S.Soc., t.s.a.

Présidente, Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

Téléphone : (613) 729-6668; courriel : casw@casw-acts.ca